

10 871 consommateurs demandent aux avocats de MySmartcab.fr d'intervenir pour défendre leur refus du LINKY

Paris, le 12 février 2020 : **Première plateforme sécurisée pour une action collective et conjointe au service des consommateurs et des citoyens, MySmartCab.fr a lancé une pétition en novembre dernier contre ENEDIS. Le 10 janvier, soit exactement un mois avant la CNIL, plus de 10.000 pétitionnaires mettent en demeure ENEDIS de respecter leur refus du LINKY et de dépolluer le courant délivré dans les quartiers où LINKY est installé. ENEDIS a jusqu'au 20 février 2020 pour trouver une solution satisfaisante. A défaut, les signataires qui le souhaitent lanceront une action judiciaire.**

Alors que près de 11 000 consommateurs enregistrés ce jour demandent aux avocats de la plateforme MySmartcab.fr d'intervenir pour défendre leur refus du LINKY, la CNIL reconnaît des violations du RGPD commises par Edf et Engie à la suite de l'installation du compteur prétendument "intelligent".

Face à ces litiges et même si certains juges ont déjà condamné ENEDIS en référé (Toulouse, Bordeaux, Foix, Grenoble et Tours) sur le volet santé, les autres questions sur la vie privée, le big data et les défaillances du compteur Linky semblent nécessiter une intervention des juridictions du fond.

Malgré de nombreux différends, depuis deux ans, ENEDIS indique que le LINKY est obligatoire pour les consommateurs, mais n'a visé jusqu'à présent aucun texte consacrant ladite obligation. ENEDIS organise une exécution forcée sans qu'aucun texte ne lui en ait donné le pouvoir.

Dans ce contexte, il est important que la société ENEDIS propose enfin une solution aux consommateurs souhaitant se passer d'un service superfétatoire.

Mysmartcab.fr (<https://linky.mysmartcab.fr/>) invite les consommateurs à rejoindre les signataires de la pétition toujours ouverte, et ce, afin de réunir le plus grand nombre, créer un pot commun et partager les frais d'une procédure contre ENEDIS. **Un sondage réalisé du 7 au 12 février auprès des pétitionnaires montrent que 82,3% des sondés ont l'intention de rejoindre l'action en justice si ENEDIS ne propose pas de véritable solution** à ce litige qui mine la distribution d'électricité depuis plus de deux ans.

Christophe Lèguevaques, avocat au barreau de Paris et président-fondateur de MySmartCab, explique :
« *Je veux faire de l'action collective, une arme anti-lobby.* »

A propos de mysmartcab.fr

Créée en 2016 par Me Christophe Lèguevaques, MySMARTcab.fr est la première plateforme sécurisée pour une action collective et conjointe au service des consommateurs et des citoyens. Service unique, elle permet de regrouper des personnes dispersées, dépourvues de toute influence et ayant un litige similaire avec une même entité dans le cadre d'une action collective. MySMARTcab.fr soutient les plaignants du Levothyrox, du chlordécone aux Antilles, de UberEats. Me Arnaud Durand rejoint le cabinet et gère notamment le dossier LINKY.

Pour aller plus loin : <https://mysmartcab.fr/christophe-leguevaques/>

PÉTITION contre LINKY

NOUS, citoyens et consommateurs, dépendants de la distribution d'électricité, entendons rappeler quelques évidences particulièrement nécessaires à notre temps :

- ***Le droit au respect de la vie privée est un principe fondamental national et européen ;***
- ***Le respect de la santé est un droit fondamental de valeur légale et constitutionnelle ;***

ENEDIS, société commerciale, profite de son monopole sur un service public pour :

- ***Nous transformer en "chair à data" afin de devenir un opérateur "Big data" ;***
- ***Nous exposer, en notre propre demeure, à des rayonnements objet d'incertitudes sanitaires" ;***

AINSI, il est demandé à la SA ENEDIS de :

- ***Respecter le refus individuel du "LINKY" en l'absence d'obligation pour le consommateur***
- ***Délivrer une électricité dépolluée des nouveaux courants porteurs en ligne ajoutés par "LINKY" ;***

SAUF véritable solution :

- ***30 jours après que nous soyons 10.000 signataires ;***
- ***Nous nous réservons le droit de saisir la Justice.***

Contacts presse

Sandrine Beaulieu

[Mia Com](#) – Stratégie presse et communication

06 23 43 65 41 – s.beaulieu@mia-com.com

Me Arnaud Durand et Me Christophe Lèguevaques

Avocats au Barreau de Paris

06 52 02 31 55/ linky@mymartcab.fr